

# l'écho de nos villages

NUMÉRO 15  
JANVIER 2005

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



## sommaire

- DOSSIER : LA VIE ASSOCIATIVE
- VIE LOCALE : repas de Noël des aînés, décret de naturalisation, bibliothèque municipale, vœux de la municipalité
- VIE ASSOCIATIVE : Téléthon, lotos, Foyer Rural - ANIMATIONS
- INFOS, HISTOIRE, SOUVENIRS
- QUELQUES DÉLIBÉRATIONS, VIE SCOLAIRE, ÉTAT CIVIL, Cérémonie du 11 novembre

## édito

**Chers administrés,**

L'année qui vient de s'écouler fut riche en événements pour notre commune.

Un certain nombre de travaux ont été menés à bien, d'autres verront le jour en 2005 ; mais là n'est pas le plus important.

En effet, le dossier qui nous inquiète en ce début d'année concerne l'usine ALCAN de Mercus.

Certes les élus que nous sommes ne pourront peut-être pas arrêter le processus de vente mais essaieront d'en limiter les conséquences.

Il a été prouvé que lorsque une entreprise veut délocaliser ou arrêter son activité, personne ne peut enrayer la démarche.

Ceci dit, il est quand même anormal qu'une unité comme Mercus soit mise en vente alors que le marché sur lequel elle est positionnée est en plein essor (microprocesseurs, écrans plats, etc...).

Nous redoutons surtout le fait qu'un acheteur potentiel ne reprenne qu'une partie de la production et qu'il se délocalise par la suite, emportant avec lui les brevets et le savoir-faire.

Le plan de restructuration de la Poste nous préoccupe également. A ce jour aucune information officielle ne nous a été communiquée par la Direction (fermeture ou réduction d'horaires de certains bureaux dans notre département).

Comme vous pouvez le constater, 2005 s'annonce sous de mauvais présages, mais nous gardons une note d'optimisme car votre présence massive le 8 janvier dernier nous a réchauffé le cœur.

Je vous souhaite malgré tout une bonne et heureuse année, une santé florissante qui vous permette de mener à bien tous les projets qui vous tiennent à cœur.

Bonne Année

MERCUS

# la vie associative

Orchestrée par la loi 1901, la vie associative s'articule autour des verbes : «créer, diriger et participer».

Les associations sont régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association et son décret d'application du 16 août 1901. La loi de 1901 a instauré un régime de liberté d'association rangé par le Conseil Constitutionnel (juillet 1971) au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. En conséquence cette liberté ne peut être réglementée que par le législateur.

La liberté d'association est également reconnue par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Une introduction peut-être sérieuse, mais s'engager dans la vie associative n'est pas un acte anodin, il y va de l'engagement au sens propre du terme, et du don de soi à travers la participation au fonctionnement et à l'activité de l'association choisie.

La Commune est dotée d'un bon tissu associatif dirigé et animé par des bénévoles qui n'ont qu'une éthique et qu'un seul but : faire vivre leur village.

La diversité de ces associations permet à chacun de trouver selon ses préférences ou ses possibilités, une manière de s'intégrer plus facilement ou de rompre son isolement en devenant membre actif d'une ou plusieurs structures.

**Le secteur sportif** bénéficie d'une excellente représentation locale avec :

- **Le tennis** qui outre les cours destinés aux enfants et aux adultes organise un tournoi annuel des jeunes au mois de février.
- **La Pétanque Mercusienne** qui réunit ses adhérents tous les vendredis et organise le concours officiel des fêtes de Mercus et d'Amplaiing sans oublier la fête de Jarnat et de Croquié.
- **La Boule Lyonnaise** organise des concours officiels inter-clubs (Ax-Les-Thermes, Auzat, Montgailhard, Tarascon, Pamiers et Lavelanet).
- **Le Club de football** doté d'une dynamique équipe d'éducateurs qui anime l'école de Foot laquelle regroupe 45 enfants tous les samedis après-midi. Sans oublier l'équipe de l'E.O.M. qui porte les couleurs de la commune sur tous les stades ariégeois.
- **Le Billard Mercusien** qui dans la superbe salle aménagée de l'ancienne école de Garrabet regroupe les adhérents pour des entraînements quasi-quotidiens, et organise les tournois inter-villages et inter-clubs lors de la fête annuelle des associations.
- **L'association de chasse : les Nemrods** se retrouve durant toute la période de chasse et a participé l'automne 2004 à une journée de chasse privée organisée par le Foyer Rural.

## Les activités socio-culturelles

- **Le Club des aînés** qui organise les retrouvailles tous les mercredis après-midi dans la salle communale mise à leur disposition à Mercus, afin de rompre la solitude et de s'activer autour de jeux de société, ou tout simplement de papoter ou raconter l'ancien temps autour d'un goûter ou anniversaire de l'un ou de l'autre des adhérents .
- **La chorale "5h30"** qui anime et participe de fort agréable manière aux festivités locales, organise des représentations, répète toutes les semaines... en quelque sorte notre petite «Star Ac» locale.
- **Le Foyer Rural**, le petit dernier de la vie associative de la commune, dont la polyvalence fédère de nombreux adhérents qui



La Boule Lyonnaise un soir de novembre...



L'école de foot présente sur le site internet de la FFF, via le District de l'Ariège



La Pétanque Mercusienne



Le Maroc avec le Foyer Rural

ont le choix d'activités aussi diverses que l'informatique, la gymnastique, les sorties de ski de fond ou raquettes, la randonnée, les matches de foot et rugby, les voyages proches ou lointains.

- **Les comités des fêtes** des 3 villages qui organisent les festivités estivales et traditionnelles telles que les feux de la St Jean. Cette tradition festive à laquelle adhère la majorité des habitants perdure dans la ruralité, alors qu'elle tend à disparaître dans le tissu urbain.

Si toutes les associations vues de l'extérieur ont un aspect ludique et/ou sportif il ne faut pas oublier qu'elles requièrent une gestion comptable très rigoureuse. La responsabilité morale et financière qui pèse sur les épaules des dirigeants existe bel et bien.

Le budget annuel doit être établi avec la plus grande rigueur et l'équilibre recettes-dépenses essentiel.

Aux cartes d'adhérents, dons, lotos vient s'ajouter l'aide financière apportée par la municipalité avec l'octroi de subventions de fonctionnement à toutes les associations, ainsi que la mise à disposition de locaux communaux pour l'exercice des activités, contribuant ainsi de manière significative à leur bon fonctionnement.

La participation financière annuelle de la commune à l'activité associative s'élève à 40 400 €.

La preuve est bien là, la vie associative au village a une belle vitalité.

Elle offre un large éventail d'activités où chacun peut trouver son bonheur, que l'on soit actif, retraité (adepte de la belote), sportif (acteur ou spectateur), promeneur (en douceur), voyageur, choriste (très mode)... ou tout simplement attaché aux valeurs de fraternité et de convivialité.

La vie des villages en zone rurale garde une dimension humaine et c'est à chacun de nous de la préserver et d'œuvrer pour son maintien afin que personne ne soit oublié sur le bord du chemin.

La vie associative y participe grandement.



# VIE LOCALE

## REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

est devenu une tradition, un rendez-vous apprécié de tous (les aînés et les élus) qui a rassemblé une joyeuse équipe le 18 décembre. Une tombola de filets garnis et une boîte de bonbons pour le plus ancien et la plus ancienne de l'assemblée ont agrémenté cette après-midi récréative.



## REMISE DE DECRETS DE NATURALISATION

Préfet Yves GUILLOT qui a remis en décembre 2004, les décrets de naturalisation lors d'une émouvante cérémonie a précisé dans son allocution « *devenir français c'est devenir un citoyen, c'est à dire avoir le droit de voter, d'être élu, mais aussi avoir des devoirs civiques, sans pour autant renier son histoire et son héritage.* »

Parmi eux, Mlle Isabelle VALLE domiciliée à Garrabet.



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A compter du 31 décembre 2004, il a été mis fin au contrat à durée déterminée de Mme MOULLET atteinte par la limite d'âge supérieure à 65 ans. Le fonctionnement de la bibliothèque dans l'immédiat n'est pas modifié.

Ouverture : tous les vendredis de 17h00 à 19h00.

Monsieur le Maire remercie Mme MOULLET pour le travail accompli durant 26 années.

## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 8 janvier, une foule nombreuse avait répondu à l'invitation de M. le maire pour la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an qui s'est poursuivie autour d'un pot de l'amitié.



# VIE ASSOCIATIVE

## LE TELETHON

Le samedi 4 décembre 2004, toutes les associations ont uni leurs efforts afin de collecter les dons en faveur de la recherche. Un succulent repas a clôturé cette journée qui a permis de recueillir 2 019,15 €.



## LES LOTOS

Le Foyer Rural et l'E.O.M. ont fait «carton plein» avec 2 magnifiques lotos dotés de lots aussi divers que sympathiques (coup de chapeau aux pâtisseries bénévoles).

## LE FOYER RURAL

- Du nouveau dans les sorties : escapade au Maroc pour un groupe rentré heureux et ravi de la découverte d'un pays magnifique croulant sous les orangers, les bougainvilliers, les rosiers, ...

- Pour les messieurs

Trois matches de foot :

- 03/10/04 TFC-Auxerre

- 22/01/05 TFC-Nantes

- 29/01/05 TFC-Marseille

Deux matches de Rugby :

- 03/12/04

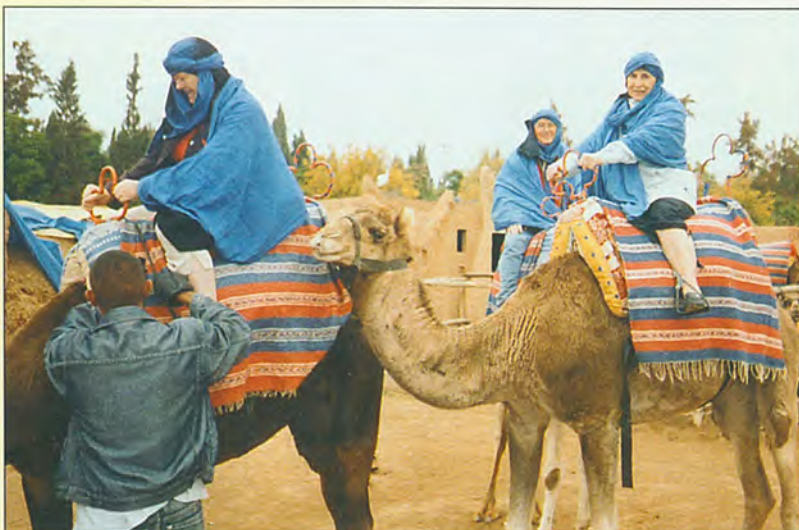
Stade Toulousain-Northampton

(deuxième match à déterminer)

- Le réveillon de la St Sylvestre :

La fin de l'année en beauté,  
en chansons et en gourmandises.

**ANIMATIONS**  
DU 12 AU 20 FEVRIER 2005  
TOURNOI JEUNES DE TENNIS  
SAMEDI 26 FEVRIER 2005  
LOTO DE L'E.O.M.



## QUELQUES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**16 novembre 2004**

**Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :** transfert des compétences à la Communauté de Communes de Tarascon avec conservation pour la commune de la taxation progressive permettant au terme d'un délai de 4 ans à compter de 2003 de parvenir au financement total du service par la taxe (autorisation préfectorale du 16.10.2002).

**Syndicat Départemental des Collectivités Electrifées, travaux retenus sur la commune :**

- Mise sous terre du réseau d'Alplaing 82 000 € pris en charge par le SCDEA
- Câblage du Lotissement Marrot à Mercus 19 500 € pris en charge par le SCDEA
- Etude d'enfouissement du réseau électrique et déplacement du transformateur.

**Environnement :** travaux et nettoyage des berges de l'Ariège (du barrage au pont du Diable) 48 000 € maîtrise d'œuvre communauté de Communes Tarascon, maîtrise d'ouvrage SMAHVAH.

**Notification de subventions :**

- Chemin de la bergerie à Croquié : 5 000 €/crédits exceptionnels
- Sorties piscines des écoles : 1 296 €/Conseil Général
- Equipement Cabinet Médical : 1 500 €/Conseil Général
- Aménagement chemin de Yon : 3 500 €/Conseil Général
- Aménagement chemin de Brougues : 5 000 €/Conseil Général
- Fontaine Mercus : 5 325 €/Conseil Général

**Création d'un cahier d'observations** mis à disposition des élus et des administrés (signalement de travaux, réparations, anomalies).

**14 décembre 2004**

**Ecole de Mercus :**

- Demande de subvention exceptionnelle de 1500 € pour organisation d'une classe de découverte de 3 jours sur le thème «le cirque», au mois de mai 2005.

Le Conseil Municipal à la majorité des voix fixe le montant de l'aide à 1000 €

- Demande de subvention de 1000 € pour mise en place de l'aide aux devoirs dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

Le Conseil Municipal avant de se prononcer complètera l'étude de ce projet tout en regrettant les désengagements successifs de l'Etat et de l'Education Nationale.

**La Bibliothèque Municipale :**

Fin 2004 : départ à la retraite (limite d'âge) de Mme MOULLET. Pas de modification de fonctionnement dans l'immédiat. Au niveau cantonal, une étude est en cours sur une mutualisation des moyens des bibliothèques communales, pour un fonctionnement en réseau.

**Mise en conformité des branchements électriques**

Le maire demande la mise en place d'un programme de mise en conformité des branchements anciens faits par la Régie Electrique et la suppression progressive des tarifs régie. Cette mise aux normes vise la sécurisation des branchements électriques des particuliers et se fera à chaque modification d'installation.

**Mise à disposition des locaux CLSH de la salle polyvalente :** Signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Tarascon pour occupation des locaux pour l'activité CLSH.

## VIE SCOLAIRE

### SORTIES PISCINE

Cette année scolaire a vu le transfert de l'activité piscine sur la piscine de Foix.

Cette décision résulte, non du choix de l'équipe municipale, mais d'une contrainte budgétaire liée à une importante augmentation des tarifs de la piscine municipale de Tarascon.

### LE NOEL DES ENFANTS

A la veille des vacances scolaires de Noël, les enfants des écoles ont été choyés. Le père Noël leur a rendu visite et la cantine leur offert un menu 3 étoiles.



## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES •

2 NOVEMBRE 2004 : MATHIS, ALAIN, HERVÉ CANAL  
CHEZ M DIDIER CANAL & MME CARINE FARANDOU

### • DÉCÈS •

6 OCTOBRE 2004 : ROSALIE PFLIEGER, NÉE BERNADAC  
14 OCTOBRE 2004 : ANDRÉ, LOUIS DURAND  
20 NOVEMBRE 2004 : JEAN NOËL AMIEL  
07 JANVIER 2005 : ADRIEN PAILLOLE

## VIE LOCALE

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le mauvais temps qui était au rendez-vous n'a pas découragé M. le maire et ses collaborateurs.

